

Lundi 29 avril 2019

P.Y.

Mardi 30 Avril 2019

Jedi 2 Mai 2019

Il est particulièrement choquant qu'après que le dernier PLU date du 1<sup>er</sup> Mars 2018, à peine plus d'un an après, soient modifiées des dispositions en contradiction manifeste avec le précédent PLU. Ainsi, le secteur fructu NAUd, qui avait auparavant réservé une zone tampon entre les maisons de l'allée de la cheminée ronde et les immeubles, est réduit en y "bourrant" (il n'y a pas d'autre mot) 3 immeubles de 50 logements ! C'est inacceptable, et en complète contradiction avec la justification du plan de principe précédent. Cela apparaît clairement page 11 du rapport de présentation.

Younick BONNEAU

11, allée de la cheminée ronde.